



AUTOMNE 2022

LE MOT DU  
MAIRE

Chères amies, chers amis,

Les vacances sont terminées et chacun a pu constater une fréquentation touristique en hausse surtout au mois d'août. Je remercie les services municipaux et les élus qui ont géré de main de maître cet afflux de population.

Canicule, sécheresse, incendies étaient au programme de l'été ; nos pompiers ont été très sollicités et ont multiplié les interventions (parfois extérieures : Gard...). Un grand merci à eux.

Cette rentrée s'est accompagnée du forum des associations qui s'est déroulé le 10 septembre dernier aux Tennis/Boulodrome couverts de Combescure. Après deux années de disette, nous avons pu constater la richesse du tissu associatif Vanséen. Près d'une cinquantaine d'associations étaient présentes dans cet immense espace.

Je profite de cette occasion pour informer les Vanséens que l'inauguration de cette installation, à laquelle toute la population est invitée, aura lieu le vendredi 28 octobre. Un programme de la journée avec les divers intervenants vous sera diffusé au plus tôt.

Je vous souhaite donc une bonne reprise de vos activités et sachez que mon équipe sera toujours présente pour vous aider dans votre quotidien.

Votre maire, Jean-Marc Michel

## SOMMAIRE

Animations	p.2&3
Communes associées	p.3
Culture & Patrimoine	p.4&5
Éducation	p.5
Travaux	p.6
CCAS	p.7
Développement et économie locale	p.7
À vous la parole	p.8
Infos utiles et contacts	p.8





# ANIMATIONS



Comme énoncé dans la précédente lettre, toutes les animations prévues pour favoriser l'attractivité du territoire ont été mises en œuvre dans la mesure du possible.

Malheureusement les deux concerts du mois d'août prévus sur la place Léopold Ollier : celui du dimanche 14 août avec *The Tigre* et le *Grand Orchestre Mistral*, et celui de Reggae, du mercredi suivant, ont été annulés pour cause de mauvaises conditions météorologiques.

En lien avec ces annulations et pour répondre aux diverses remarques, l'estrade mobilisée initialement pour ces deux manifestations n'a pas pu être retirée dans les plus brefs délais. Et pour cause : le prestataire en charge du « démontage » de son matériel ne disposait d'aucune disponibilité dans son planning (déjà occupé sur un autre événement...). Ce problème de timing étant complètement indépendant de la volonté de la commune, celle-ci n'a pu mobiliser ses propres services techniques pour retirer cette estrade plus tôt et s'en excuse une fois de plus.

La longue liste des animations estivales a débuté par **la fête de la musique le 21 juin** dernier qui, malgré les quelques gouttes de pluie, s'est déroulée sans encombre... C'est au rythme de diverses « scènes » musicales variées, en partant du lavoir, en passant par la place du Marché ou encore la place Léopold Ollier que guitares, pianos et autres voix se sont élevées au-dessus de nos têtes pour le plus grand bonheur des spectateurs, visiteurs, locaux et artistes.

C'est ensuite au tour de nos beaux **marchés nocturnes hebdomadaires** d'entrer en piste : du mardi 28 juin jusqu'au mardi 30 août.

Au programme, pour accompagner nos mardis soirs préférés la commune a fait appel à des troupes de rue, musiciens, et divers spectacles...

Annoncée en grande pompe, **la fête nationale célébrée le 13**

**Juillet** fût un succès. Avec une affluence et une effervescence que l'on n'avait pas vues depuis longtemps au village. Le programme de cette soirée a rencontré un franc succès : de la distribution des lampions par les élus et bénévoles, en passant par la Peña, le feu d'artifice et le bal endiablé. Il n'en fallait pas moins pour rester dans les esprits après deux années de restrictions pour cette date clé de notre calendrier.

Pour la **34<sup>e</sup> édition du marché de potiers**, des animations gratuites autour de la poterie ont été proposées et ont rencontré un public présent et enjoué. Malgré une chaleur étouffante, le bilan pour les exposants a été très positif si l'on se base sur « le panier moyen ». Une édition grandement appréciée de toutes et tous, touristes, locaux et même agents qui ont pris plaisir à organiser, déambuler et recevoir « ces artistes » de talents.



**Le forum des associations** s'est tenu le 10 septembre dernier dans les nouveaux locaux sportifs de la ville, les tennis-boulodrome couverts. Un grand événement de cette rentrée où **une cinquantaine d'associations œuvrant sur la commune**, tous domaines confondus, ont vu déambuler environ 1300 visiteurs (estimation) sur la journée. Pour celles et ceux qui souhaiteraient découvrir et visiter cette nouvelle installation sportive, **nous proposons une journée inauguratrice le vendredi 28 octobre**.



Enfin, lorsque vous recevrez cette lettre, s'achèvera tout juste **le Festival de Cinéma en Vivarais**. Cette 4<sup>e</sup> édition se sera déroulée sur notre commune (ainsi qu'à Joyeuse et Labeaume) du 27 septembre au 2 octobre. Espérons que le cinéma Vivans connaisse une belle fréquentation, avec la présence d'un jury de 27 professionnels du 7<sup>e</sup> art, et réjouissons-nous d'accueillir un tel événement ! Films en avant-première, présentés au festival de Cannes 2022 ou encore courts-métrages en compétition au programme ainsi que des expositions, rencontres et table ronde devraient susciter un vif intérêt pour les spectateurs...

## ANIMATIONS À VENIR

L'automne est là, synonyme de castagnades pour notre pays cévenol. Nous vous donnons rendez-vous **samedi 29 octobre** pour partager un moment de convivialité sur la place Léopold Ollier, de 17h à 20h. *La Peña* sera présente pour assurer l'ambiance musicale. Et comme de coutume, les bénéfices générés seront reversés au C.C.A.S des Vans.

Et enfin, le dernier événement organisé par la municipalité sera **le marché de Noël** qui aura lieu le **dimanche 18 décembre**. Le programme de cette journée festive est finalisé à cette heure, mais nous vous demandons encore un peu de patience pour le découvrir !



## EN BREF DANS LES COMMUNES ASSOCIÉES

### Chassagnes

Le mardi 26 juillet a eu lieu l'inauguration de la fresque créée par Jean-Marc FRAYSSE dans l'ancienne gare de Chassagnes, à la demande de l'association Vivre à Chassagnes, en présence d'élus, de membres de l'Association, d'habitants du village et des Grads.

Cette fresque retrace une page d'histoire du Pays où le tramway passait, avec ses bergères dans un paysage inchangé. Une heureuse initiative qui a rendu les lieux plus attrayants, tout en évoquant notre patrimoine culturel.

*Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire déléguée de Chassagnes*



### Brahic

Le mardi 28 juin, en l'église de Brahic, s'est produit le chœur polyphonique de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays des Vans en Cévennes. Celui-ci était dirigé par Suzy FELIX qui habite au village. Les différents morceaux présentés ont enchanté la nombreuse assistance. Un grand merci à Suzy et aux choristes pour leur travail.

*Marie-Jeanne LAPIERRE, Maire déléguée de Brahic*



### Naves

Cette année encore, de nombreux promeneurs ont déambulé dans les ruelles pavées de Naves et grâce à l'association de sauvegarde de l'église Saint-Jacques, SEPT concerts de grande qualité se sont tenus. Musiques baroque, argentine, classique ou même de films ont rythmé notre village de caractère ces trois derniers mois. Nous remercions chacun des intervenants pour cette belle programmation !

*Hubert THIBON, Maire délégué de Naves*



# INFOS PRATIQUES

## Horaires :

Du mercredi au dimanche  
de 10h à 13h et de 15h à 18h,  
jusqu'au 31 décembre 2022

## Tarifs :

Gratuit pour -12 ans  
Plein tarif : 3€  
Tarif réduit (groupe à partir de  
10 personnes) : 2,50€

## Contact :

Musée des Vans  
4 rue du Couvent – 07140 Les Vans  
04 75 37 08 62  
accueil-musee@les-vans.fr



# CULTURE

## DES NOUVELLES DU MUSÉE !

Une belle exposition à visiter  
jusqu'au 6 novembre : **L'Ardèche en relief**

L'exposition **L'Ardèche en relief** révèle 122 photos du canton des Vans vers 1875. Le Pays des Vans, il y a 150 ans !... Prises par le photographe vanséen Constantin VIOLET, on y découvre son style, son parcours remarquable et l'héritage qu'il nous offre : la beauté de ses photos, l'image du canton et de ses habitants tels qu'ils se présentaient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le ludique est aussi de la partie puisque Constantin VIOLET pratiquait la stéréoscopie c'est-à-dire la photo en 3D.

Afin de relier cette époque à aujourd'hui et de multiplier les points de vue sur le monde, des artistes

actuels exposent leurs photos aux techniques des plus originales (ultra-violet, infrarouge, light-painting...). Enfin, les photos de Robert DOISNEAU et Willy RONIS prises entre les années 30 et 60 forment comme un trait d'union entre 1875 et nos jours et permettent de mesurer les changements graduels de notre environnement.

Voici donc de quoi réjouir un public de tout âge et origine !

Au comptage du 28 août dernier, on dénombre 1 669 personnes ayant visité le musée depuis l'ouverture au 1<sup>er</sup> avril ; montrant l'attrait de cet établissement pour le public, intéressé par ses expositions permanentes et temporaires, les ateliers enfants, concerts, rencontres, etc... qui animent le musée et en font un lieu vivant.



Un projet verra aussi le jour dès la fin de l'année avec une exposition consacrée au peintre Gérard LATTIER (26 novembre – 31 décembre 2022)

Gérard LATTIER est peut-être le peintre qui a su, le mieux, peindre la région et sa culture. Ses tableaux mêlant images et textes (avec des termes occitans) à la façon des ex-votos, font de lui un peintre-conteur.

Il y dépeint des événements vécus ou racontés, parfois dramatiques (la guerre par exemple), parfois caucasses. Il y apporte, en plus de sa touche picturale ronde et colorée, son humanisme ou son humour. Les tableaux de Gérard LATTIER forment une fenêtre sur l'univers du peintre et nous font aussi profondément ressentir nos paysages, notre culture locale, les événements qui nous ont marqués.

## Quelques extraits du livre d'or :

« Sympathique musée et ses collections variées apportent beaucoup d'informations sur la vie locale et les anciens d'ici. Bravo, merci et nos encouragements pour la pérennité de ce musée. », *Monsieur D. M.*

« Constantin VIOLET : très belle découverte patrimoniale ! Etonnant et riche. Merci pour l'expo ! », *Mme S.*

« Merci pour ce musée passionnant. », *Monsieur P. C.*

« Loved interesting Museum », *Monsieur T.*

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

### ■ Fête de la Science

Vendredi 7 octobre, 18h, petite salle du Centre d'accueil : **Conférence de Léo LACHERAY, archéologue**, portant sur les résultats des prospections archéologiques qu'il a menées sur les «zones blanches» de la carte archéologique ardéchoise. Des secteurs qui se révèlent occupées dès le dernier réchauffement climatique...

La conférence sera, de plus, accompagnée de **l'exposition photographique d'Éric et Catherine OLIVIER-CHAVAILLON** portant sur leur identification de plus de 700 rochers gravés (Ardèche et Gard). Ces pétroglyphes témoignent de sociétés passées et de leur regard sur le monde. Une grande découverte !

Samedi 8 octobre, Maison des associations : **Amjade LAHCENE, graphiste - illustrateur, propose une intervention : Métavers/NFT: De quoi s'agit-il et Pourquoi faut-il s'y intéresser ?**

15h, atelier (public enfance, jeunesse et adulte) : Avec l'explosion des plateformes numériques, de nombreuses personnes s'investissent dans le métavers (contraction de méta et de univers) ou monde virtuel. Décryptage de ces pratiques bien réelles !

18h, discussion sur les NFT (public adulte) : L'art de demain sera-t-il numérique et les musées seront-ils virtuels ?... Deux questions qui valent des millions de bitcoins.

■ Samedi 17 décembre, 18h30 (lieu non communiqué à ce jour) : **Concert de musique et chants occitans médiévaux** par Magalie IMBERT. En hommage au peintre Gérard LATTIER, qui utilise cette langue dans ses tableaux, le concert montre l'ancienneté et la beauté de l'occitan.

Cathy ESCHALIER, 1e adjointe



# ÉDUCATION

Il y a déjà un mois, jeudi 1<sup>er</sup> septembre, les élèves reprenaient le chemin de l'école... Cette année, 228 enfants fréquentent les écoles publiques : 150 en élémentaire et 78 en maternelle.

Au niveau de l'équipe pédagogique, **Noëlle VEYRENC** reste à la tête de l'école maternelle, tandis qu'à l'école élémentaire, un nouveau directeur prend la suite de **Caroline RADENNE, Michel DI VUOLO** (il dirigeait auparavant l'école de Grospierras).

**Souhaitons une très bonne année scolaire 2022-2023** à tous les élèves, aux professeur(e)s, aux assistantes d'éducation et accompagnatrices des élèves en situation de handicap ; sans oublier le personnel communal qui s'emploie également au bien-être des enfants durant les temps périscolaires.

Et n'oublions pas les plus grands : 302 élèves ont fait leur rentrée au collège Léonce Vieljeux des Vans, avec une nouvelle principale d'établissement, madame **Marie-Noëlle PAUL**.

Christiane RAYNARD, 5<sup>e</sup> adjointe





# TRAVAUX



## ■ VOIRIE



Cet automne les travaux de voirie 2022 débuteront. Nous allons réaliser les réfections suivantes :

chemin de Berrias pour lequel nous sommes subventionnés par le Département, chemin de la Cascade, chemin de

l'Ermitage, montée du Sourrel, rue de la Berche à Naves, allée du Colombier (réfection du mur de soutènement suite aux orages) et route de Murjas à Brahic (réfection du mur de soutènement déjà réalisée).

## ■ TÈNEMENT DE L'ANCIEN HÔPITAL



Une réunion publique d'information a eu lieu le 14 septembre 2022 au cinéma Vivans pour expliquer le devenir du quartier et le déroulement des travaux de démolition et dépollution de l'ancien

Hôpital. Ceux-ci doivent commencer courant du mois de septembre 2022 pour se terminer avant la fin de l'année.

## ■ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Nous avons lancé une étude globale sur la commune pour éteindre nos luminaires à partir de 23h jusqu'à 5h le matin ; celle-ci est réalisée par le SDE07, nous avons comme objectif la mise en application courant du 1er semestre 2023.

Concernant le quartier des Armas lorsque le nouveau poste de transformation sera raccordé (fin 2022) l'extinction sera effective.

Les luminaires en cours d'installation dans ce quartier sont équipés de lampe à LED.

## ■ PARKING DE NAVES

Afin de réduire le nombre de véhicules qui montent jusqu'au village nous avons réalisé des travaux d'aménagement d'un nouveau parking près du cimetière.

## ■ TRAVAUX FIBRE OPTIQUE

Des travaux de mise en tranchée sont prévus par ADN route du Vivarais, avenue des Droits de l'homme, avenue Ferdinand Nadal. Ceux-ci doivent être effectués courant d'automne.

Actuellement une campagne de pose de poteaux et déroulage de câbles s'effectue sur le territoire de la Communauté de Communes.

## ■ ECOQUARTIER

Une réflexion est en cours avec les services de l'État, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR), la Communauté de Communes pour créer et labéliser un écoquartier autour du tènement de l'ancien hôpital.

## ■ TRAVAUX D'ENTRETIEN

Dans le cadre de notre labélisation APicité, 5 ruches ont été installées en dessous du serre du Cocu. Elles ont pour but d'initier les écoliers sur les abeilles et la réalisation du miel (en photo, une classe visitant la miellerie en juin dernier).

Cet été les travaux d'entretien ont consisté à élaguer et débroussailler les chemins et bords de routes.

Cet automne nous réaliserons le curage des fossés.

*Thierry Capiod, 2<sup>e</sup> adjoint*





# CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

## CCAS LES VANS

**Repas des anciens** (pour les vanséens et vanséennes de plus de 65 ans) : dimanche 27 novembre au centre d'accueil des Vans, *sur inscription auprès de l'accueil de la mairie.*

**Colis de Noël** (pour les vanséens et vanséennes de plus de 75 ans), sur inscription uniquement et pour les personnes qui ne peuvent pas venir au repas des anciens.

## CCAS NAVES

**Repas des anciens**, dimanche 4 décembre à midi, au centre d'accueil des Vans, *sur inscription.*

## CCAS BRAHIC :

**Repas des anciens**, dimanche 4 décembre à midi, dans la salle communale de Brahic, *sur inscription.*

## CCAS CHASSAGNES :

**Repas des anciens**, samedi 19 novembre à midi, à l'Olivier de Païolive, *sur inscription.*



# DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE LOCALE

À la demande des commerçants Vanséens, une braderie a été organisée par la Mairie les 8 et 9 Septembre 2022. Une vingtaine de commerces a participé à cette animation.

Depuis début Juillet, dans le cadre de «Petites Villes de Demain» (PVD) un questionnaire a été réalisé et mis en ligne sur les réseaux sociaux, sur le site de la Mairie, ainsi qu'en libre-service dans les locaux de la Commune et ceux de l'Office de Tourisme.

Il a pour but de connaître vos attentes sur l'offre commerciale et de mieux cerner votre façon de consommer aujourd'hui dans notre village. Ce sondage est clos depuis le 15 septembre dernier. La mairie organisera une réunion avec tous les commerçants afin d'échanger ensemble sur les retours de ce questionnaire.



Shop aux Vans

Les marchés du samedi ainsi que les nocturnes ont connu un franc succès pendant la période estivale, nous remercions les commerçants et artisans pour leur participation. Nous avons eu le samedi matin 350 forains en moyenne de mai à septembre. Cette année le marché nocturne a été agrandi avec 50 exposants présents tous les mardis soir de fin juin à fin août. Ces marchés sont incontournables pour notre village, nous remercions nos employés municipaux (placiers, ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique), police municipale) pour la mise en place et la gestion des différents sites.

À l'initiative de la « Manager de Commerces », une page Facebook et un compte Instagram «Shop aux Vans» ont été créés, n'hésitez pas à vous abonner.

Sébastien Gadilhe, 4<sup>e</sup> adjoint



# À VOUS LA PAROLE !

## Le mot de l'opposition

Lors de la séance d'installation de la nouvelle équipe municipale en Mai 2020 nous nous étonnions de l'absence du thème écologie-environnement dans la longue liste des compétences des différents adjoints. Cela nous semblait traduire le peu d'importance accordé au sujet...

La succession d'évènements dramatiques tout au long de cet été (canicules à répétition, sécheresse exceptionnelle, méga incendies, orages particulièrement violents...) a démontré, si besoin était, l'urgence de mettre en œuvre des réponses à la hauteur de l'enjeu tant en matière de réduction des gaz à effet de serre qu'en matière d'adaptation au changement climatique.

Cela vaut aussi, bien sûr, à l'échelle communale et nous regrettons sincèrement que ce sujet ne soit pas sérieusement et efficacement pris en charge par l'actuelle majorité municipale : les pistes de travail sont pourtant nombreuses (éclairage public, rénovation thermique des bâtiments, développement des énergies renouvelables, verdissement des espaces publics...)

Le groupe d'opposition.

Paulette Carémiaux, Arnaud Froment, Jean-Paul Manificier



## INFOS UTILES

### MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr

& : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple  
07140 Les Vans

### MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h  
Permanence supplémentaire  
(sans secrétariat)  
le mardi de 15h à 17h  
04 75 37 23 19

### MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30  
04 75 94 98 04

### MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h  
04 75 94 98 05

■ **L'expérimentation « OUI PUB »**, est un dispositif qui vise à interdire la distribution d'Imprimés Publicitaires Non Adressés (IPNA), autrement dit les prospectus, en l'absence d'une mention expresse et visible sur la boîte aux lettres. C'est donc une inversion du système actuel du « STOP PUB ». Les objectifs sont multiples, notamment de rendre les habitants acteurs et non passifs vis-à-vis de la publicité. Il correspond à une diffusion sélective et choisie. La distribution d'imprimés publicitaires ne sera possible que pour les habitants l'ayant expressément souhaité. L'idée est de réduire les tonnages de déchets dans nos centres de tri et de valorisation.



### ■ Déclaration état de catastrophe naturelle sécheresse 2022

Toute victime d'un sinistre éligible au dispositif doit se manifester auprès de la mairie afin que la procédure de reconnaissance communale de l'état de catastrophe naturelle soit engagée.

Cette procédure est utilisable dès le premier bâtiment touché. Elle ne dispense pas de la déclaration classique à l'assurance sous 5 jours. *Merci de nous transmettre votre dossier comprenant un courrier et des photos (à l'accueil de la Mairie ou par mail sur contact@les-vans.fr) avant le 1<sup>er</sup> Décembre 2022*



## UN PEU DE LÉGÈRETÉ

*L'été s'en va avec ses milles plaisirs et son radieux soleil, laissant place à un automne qui rayonne aux souvenirs merveilleux de la saison passée.*

Malia LAFINE